

## Concept DSI - OIS Bienne et région

### 1. BUT

Le DSI - OIS Bienne et région coordonne et représente les intérêts des institutions sociales de la ville de Bienne et région. Pour cela, il poursuit les buts suivants:

- Information des membres de l'association concernant des questions sociales et politiques
- Coordination de la politique sociale et des offres des membres de l'association
- Promotion de la collaboration entre les membres
- Représentation et soutien des intérêts des membres de l'association envers l'administration, les autorités, le milieu politique et le public
- Développement de la politique sociale en ville de Bienne et région correspondant aux conditions sociales et économiques ainsi qu'aux nouveaux développements professionnels et organisationnels
- Offre de perfectionnements et de formations continues adaptées à la situation.

### 2. MÉTHODE DE TRAVAIL

Le DSI - OIS est l'organisation faitière des institutions sociales de Bienne et région. Il encourage l'association et la défense des intérêts de ses membres. Il lui appartient la possibilité de contribuer activement à toutes les questions sociales.

Les institutions sont les membres de l'association DSI - OIS. En règle générale, elles sont représentées, en accord avec leurs instances porteuses, par les responsables des institutions sociales respectives. Ceux-ci disposent de la compétence décisionnelle.

Le DSI - OIS agit au niveau municipal et, par voie de conséquence, au niveau régional selon le système de milice.

Le DSI - OIS dispose d'un secrétariat.

### 3. CONCEPT DES PRESTATIONS

L'offre de prestations du DSI - OIS est définie sur la base des besoins de ses membres, elle est révisée périodiquement. L'offre comporte:

#### a. Prestations en matière de politique associative – représentation des intérêts

Le DSI - OIS promeut la reconnaissance des institutions sociales:

- Reconnaît des principes d'éthique professionnelle (p.ex. le Code de déontologie du travail social d'AvenirSocial)

- Prend position par rapport à des questions et des thèmes actuels en matière de politique sociale et institutionnelle.

Le DSI - OIS fournit une contribution active dans le but d'une conception sociale de la vie en société :

- Peut concevoir des perspectives et des concepts
- Travaille dans le but d'une conception optimale des systèmes de sécurité sociale et d'aide aux niveaux: attitude fondamentale, offres, structures et financement.

Dans le domaine des relations publiques, le DSI - OIS fait part de ses préoccupations en matière de politique associative et promeut sa reconnaissance :

- Représente les axes principaux en matière de politique associative vers l'extérieur
- Sensibilise le public concernant des problèmes sociaux
- Représente des perspectives et des concepts en matière de politique sociale.

## **b. Prestations pour les membres**

Les membres sont informés régulièrement au sujet des activités de l'association:

- Dans le but d'une coordination des offres, le DSI - OIS élabore les bases nécessaires comme p.ex. [la recommandation concernant le travail en réseau des organisations sociales dans la région de Bienne](#)
- Par la création de groupes de travail, entre autres, il encourage l'échange et la collaboration en rapport au domaine d'activité de ses membres
- Il représente et soutient les intérêts des membres de l'association envers l'administration, les autorités et le milieu politique. Il informe et sensibilise le public sur ses préoccupations
- L'association encourage une politique sociale commune: elle réagit à des changements sociaux et économiques et tient compte de nouveaux développements aux niveaux professionnel et organisationnel
- Le DSI - OIS soutient la formation continue de ses membres.

Les prestations en faveur de personnes non-membres sont facturées de façon à couvrir les frais.

## **c. Tâches**

Prestations en matière de politique associative:

- Le DSI - OIS encourage dans la société la reconnaissance et la position du travail professionnel dans le domaine social
- Prend position concernant des questions et des thèmes actuels
- Entretient des contacts avec des autorités cantonales et communales.

Par son travail dans le domaine des relations publiques, le DSI - OIS fournit une contribution active en faveur d'une conception sociale de la vie en société :

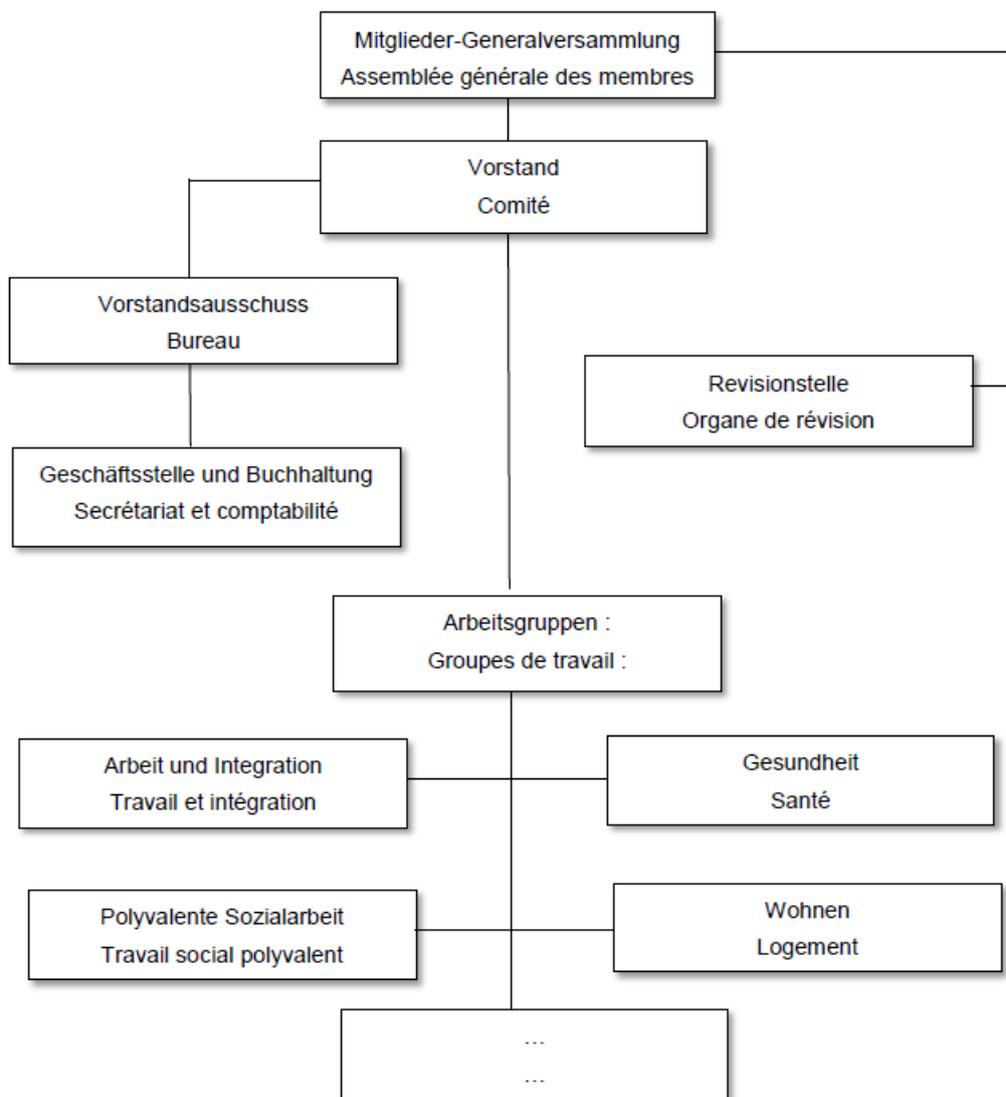
- Représente les positions en matière de politique associative vers l'extérieur
- Sensibilise le public aux problèmes sociaux
- Représente des perspectives et des concepts en matière de politique sociale.

## 4. FINANCEMENT

Les recettes de l'association se composent de

- Cotisations des membres
- Cotisations et dons
- Recettes en lien avec des activités (art. 11, statuts).

## 5. ORGANIGRAMME



---

Ce concept de l'organisation faîtière des institutions sociales Bienne et région DSI - OIS a été approuvé lors de la séance du comité directeur du 16.01.2018. Il entre en vigueur le 20 mars 2018.

Bienne, le 16 janvier 2018

Organisation faîtière des institutions sociales Bienne et région DSI–OIS

Présidents : Anna Tanner et Cyrill Hofer

Direction du secrétariat : Maude Simon